



Association pour la Sauvegarde de Morges (ASM)

C.P. 2218 1110 Morges 2

Morges, le 16 janvier 2006

Municipalité de Morges
Place de l'Hôtel de Ville

CH – 1110 MORGES

Dossier d'enquête 2005/48

Rue de Lausanne 43 – Démolition, construction d'une station-service COOP Opposition

Monsieur le Syndic,
Madame la Municipale,
Messieurs les Municipaux,

Déjà distinguée par le titre de "Cité de l'énergie", Morges va-t-elle aussi devenir la championne des énergies fossiles, la rue de Lausanne sera-t-elle rebaptisée rue des Pompistes ?

Il est absurde qu'une ville de quelque 15000 habitants soit équipée de 5 stations-service sur la même artère, sur moins de 1500 m. Même Lausanne, dix fois plus peuplée, ne peut se targuer d'une telle concentration.

Quand on veut prôner la mobilité douce, l'usage des transports publics, quelle image ! Des "totems" vantant le même produit se suivant et se ressemblant.

Nous sommes toutefois convaincus que la distribution d'essence n'est qu'un prétexte, l'intérêt de la société COOP doit plutôt porter sur la vente de ses produits alimentaires hors des heures de fermeture imposées au centre ville, ainsi que le font les compagnies déjà implantées rue de Lausanne.

En comptant la société ALDI, ce ne seront pas moins de six points de vente qui s'échelonneront à l'entrée de Morges, et cela au détriment des petits et moyens commerces installés dans un centre ville que l'on souhaiterait toujours plus animé.

La clientèle de ces "shops" va aussi induire une augmentation du trafic automobile, à l'inverse de ce qui est recherché par le Plan d'agglomération Lausanne-Morges.

En vertu de ce qui précède, l'ASM fait opposition à cette réalisation.

Veuillez agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Municipale, Messieurs les Municipaux, nos salutations distinguées.

Un membre du comité :

A. Garnier

Un membre du comité :

Ph. Schmidt